

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste CADRE DE SANTE SERVICE D'URGENCE ET DE CRISE PSYCHIATRIQUE Urgences psychiatriques et psycho-traumatisme (UPP) Centre soins et de crise ambulatoire (CSCA) Service d'accès aux soins psychiatriques (SAS Psy) PSYCHIATRIE ADULTE	
Version	Date de diffusion : août 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05U20

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : cadre de santé

Quotité de travail : 100%

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied

COORDINATION GENERALE DES SOINS

SERVICE/POLE : Psychiatrie adulte Urgences psychiatriques et psycho-traumatisme (UPP), Centre de soins et de crise ambulatoire (CSCA), Service d'accès aux soins psychiatriques (SAS Psy 63).

Temps de travail et horaires journaliers

Quotité de travail : 100%

Responsable hiérarchique

Cadre supérieur de pôle

Responsables fonctionnels

Chef de pôle

Chef de service

PRESENTATION DU PÔLE et du SERVICE

La filière urgence psychiatrique du CHU de Clermont-Ferrand constitue un dispositif stratégique de prise en charge des situations aiguës, complexes ou traumatiques en santé mentale. Elle regroupe :

Les Urgences psychiatriques / Psycho traumatologie

- Accueil 24/7 des patients en crise ou présentant un risque immédiat
- Évaluation psychiatrique, somatique et psychosociale
- Gestion des situations de crise, de violence, de risque suicidaire, de décompensation aiguë
- Prise en charge des situations post-événement traumatique
- Interface avec les urgences générales, le SAMU, les forces de l'ordre et les partenaires médico-sociaux

Le SAS Psy 63 (Service d'accès aux soins Psychiatrique)

Le SAS Psy est une organisation territoriale permettant d'assurer, via une régulation spécialisée :

- L'évaluation des situations de détresse psychique
- Le conseil aux patients, familles et professionnels
- L'orientation vers la structure la plus adaptée
- La coordination des acteurs

Le Centre de soins de crise ambulatoire (CSCA)

- Consultations rapides (48–72h) pour les patients en situation de crise ou de rupture de parcours
- Prévention des hospitalisations complètes
- Travail de liaison avec les partenaires du territoire (CMP, médecins généralistes, structures médico-sociales)

La filière urgence psychiatrique est un secteur à forte intensité clinique, à haut risque, et à forte exposition institutionnelle, nécessitant un management structuré, une coordination fine et une vigilance permanente sur la qualité et la sécurité des soins

FONCTIONS ET ACTIVITES

En conformité avec les textes régissant la profession, le cadre de santé exerce ses missions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordinatrice des soins et du cadre supérieur de pôle.

Il assure la gestion opérationnelle, organisationnelle et managériale de l'ensemble de la filière urgence psychiatrique.

Organisation et pilotage des unités

- Organiser, en lien avec les psychiatres référents, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de la filière urgence.
- Mettre en place les outils d'organisation des soins adaptés aux situations aiguës et aux flux continus.
- Garantir la fluidité des parcours entre les différents services de prise en charge de la crise
- Assurer la coordination avec les urgences générales, le SAMU, la police, la justice et les partenaires sanitaires, médico-sociaux du territoire

Management des équipes

- Encadrer les professionnels placés sous sa responsabilité (IPA, IDE, AS, ASH)
- Organiser les plannings, anticiper les besoins en renfort, gérer les imprévus
- Accompagner les équipes dans la gestion des situations complexes, violentes ou traumatiques
- Développer les compétences professionnelles, identifier les besoins en formation, accompagner les nouveaux arrivants

Qualité, sécurité et gestion des risques

- Veiller à la bonne tenue du dossier de soins informatisé, à la traçabilité et à la confidentialité
- Garantir le respect des protocoles institutionnels, notamment en matière d'isolement, contention, gestion de la violence et du risque suicidaire
- Analyser les événements indésirables (FEI), proposer et mettre en œuvre les actions correctives
- Participer aux audits, évaluations, revues de morbi-mortalité, CREX

Coordination des activités spécialisées

- Organiser les activités psycho-traumatologies, les consultations de crise, les interventions de liaison.
- Coordonner les interventions spécialisées
- Assurer la cohérence des pratiques entre les différentes unités de la filière en faveur de la pertinence et de la fluidité des parcours

Relations institutionnelles et partenariales

- Participer aux réunions de pôle, aux groupes de travail institutionnels, aux projets transversaux
- Représenter à son niveau la filière auprès des partenaires externes (SAMU, police, justice, structures sanitaires et médico-sociales du territoire)
- Contribuer à la promotion de la psychiatrie et à la communication institutionnelle

Contribution à la gouvernance du pôle

- Participer à l'élaboration du projet de soins du pôle
- Contribuer à la structuration des organisations et à l'amélioration continue des pratiques

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste CADRE DE SANTE SERVICE D'URGENCE ET DE CRISE PSYCHIATRIQUE Urgences psychiatriques et psycho-traumatisme (UPP) Centre soins et de crise ambulatoire (CSCA) Service d'accès aux soins psychiatriques (SAS Psy) PSYCHIATRIE ADULTE	
Version	Date de diffusion : août 2026	Page 3 sur 3

COMPETENCES REQUISES

Connaissances approfondies en santé mentale et psychiatrie, incluant l'expertise clinique des situations psychiatriques aiguës et la maîtrise du cadre réglementaire des soins sans consentement
Bonnes connaissances de l'organisation des parcours de soins, des dispositifs d'urgence psychiatrique et des partenaires du champ de la santé mentale
Capacité à analyser et gérer des situations complexes, violentes ou à risque
Aptitude à piloter des projets et à structurer des organisations
Capacité à donner du sens, fédérer, accompagner les équipes
Rigueur, organisation, discernement, priorisation
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et interinstitutionnelle
Capacité à évaluer sa pratique et à la faire évoluer
Être attentif au respect des droits et libertés individuelles

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

Être titulaire du diplôme de cadre de santé
Adapter ses horaires aux nécessités de service
Congés coordonnés avec les autres cadres du pôle
Assurer une veille réglementaire et d'évolution des recommandations et des pratiques
Participation à la référence du pôle en cas d'absence du cadre supérieur

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients